

N° 2022-057

**OBJET :**

*Travaux d'entretien et de petites  
réparations des ouvrages d'art  
Avenant de transfert du marché en  
cours*

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Les Gets, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 5 avril 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRE-NAT Maryse ;

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, CHALENCON William, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, GREVAT Jérôme, MAUVAIS Joël, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérard.

Résultat du vote :

votants :.....27

pour :.....27

contre :.....00

abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Rebecca VERMANT à William CHALENCON,
- par Henri-Victor TOURNIER à Jean-Louis VUAGNOUX.

Monsieur Gérard LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire l'attribution, par délibération du 10 mai 2022, d'un marché public portant sur les travaux d'entretien et de petites réparations des ouvrages d'art voirie, marché attribué à la société EUROVIA ALPES.

L'activité de génie civil d'EUROVIA ALPES ayant été transférée à la société LOCATELLI au 1<sup>er</sup> janvier 2023, il propose de passer un avenant au marché en cours afin d'acter le changement de titulaire.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **à l'unanimité,**
- **approuve** la passation d'un avenant au marché afin de le transférer à la société LOCATELLI,
- **autorise** Monsieur le Président à signer cet avenant joint en annexe de la présente délibération,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

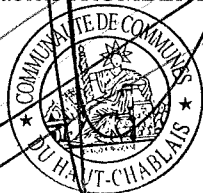
Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

Le Président  
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

